



**Allocution de M. Philippe Doucet,
Maire d'Argenteuil
à la cérémonie du mardi 12 mai 2009**

**Baptême du square « Chevalier de Saint-George » à
l'occasion de l'anniversaire de l'abolition de
l'esclavage**

Mesdames, Messieurs,

La cérémonie qui nous rassemble aujourd'hui n'a pas pour principal objectif de donner un nom à un square mais bien, à travers ce baptême, de rendre hommage à un homme dont les qualités sont venues imposer un démenti cinglant à ceux qui prônaient l'inégalité des races et se basaient sur ces supposées « inégalités naturelles » pour justifier la pire des pratiques : **l'esclavage**.

Si l'esclavage n'est en rien inscrit dans un quelconque « ordre naturel » ou dans une pseudo « nature de l'Homme », force est de constater qu'il est aussi vieux que les premières sociétés humaines et qu'il a concerné toutes les populations quelle que soit leur couleur de peau.

Ainsi, dans l'Antiquité, à Thèbes, à Athènes où à Rome, l'esclavage était pratique courante puisque c'était le sort réservé aux prisonniers de guerre, voire à l'ensemble de la population des cités conquises.

Le Moyen-Âge connut le triste privilège de lui donner son nom actuel à la suite des échanges de Slaves païens que faisaient les Vénitiens avec les Arabes musulmans. Puis, le développement du Nouveau Monde au 16^{ème} siècle vit l'explosion du commerce des esclaves venus d'Afrique pour le compte des colonies européennes. Lié aux puissances maritimes, il fut d'abord portugais puis anglais mais aussi français sous le nom de « commerce triangulaire » et a fait la fortune des bourgeois de Nantes, Bordeaux ou La Rochelle.

Des peuples entiers opprimés. L'annihilation de leur culture, la défense de penser librement, l'interdiction de disposer du moindre bien personnel y compris d'être le parent de ses propres enfants, enfin, la négation même de la qualité d'être humain et la réduction au rang de simple objet, de marchandise, caractérise la pratique de l'esclavage.

Si l'esclavage dégrade l'esclave, il avilit également ceux qui s'y livrent : *« De même que je ne voudrais pas être un esclave, je ne voudrais pas être un maître. Telle est ma conception de la démocratie. »*
Cette phrase, que je fais mienne, n'est pas de moi mais de Monsieur Abraham Lincoln.

L'Afrique a payé plus que tout autre continent le prix de cette barbarie. Ainsi, 12 millions d'Africains ont été déportés aux Amériques entre le milieu du 17^{ème} siècle et 1850, une bonne partie n'atteignit même pas les côtes américaines, mourant

de soif et de maladie dans les obscures cales des navires négriers où ils étaient entassés. Ces échanges commerciaux firent la fortune de certains et le malheur des autres.

D'évidence, le « Siècle des Lumières » ne brillait alors que pour les « Blancs » et il fallut bien longtemps pour qu'indiens, métisses ou noirs en perçoivent les premières lueurs.

La France doit être consciente de ses propres responsabilités dans la traite des Noirs. Il aura fallu de nombreuses années, de nombreux combats pour aboutir à ce fameux 27 avril 1848, jour de la signature de l'abolition définitive de l'esclavage en France et, surtout, dans ses possessions.

Il aura fallu la révolte d'officiers comme Toussaint Louverture à Haïti, la conscience d'hommes politiques comme Victor Schoelcher pour que la France se décide, bien tardivement pour le « Pays des Droits de l'Homme », à rejoindre enfin les nations qui avaient brisé les chaînes de l'esclavage.

Cette date doit rester dans nos mémoires comme une véritable avancée de la condition humaine et je suis très heureux de partager avec vous tous, la joie de cet anniversaire.

On ne peut bien sûr aujourd'hui célébrer l'abolition de l'esclavage, dont les africains furent les principales victimes, sans évoquer la récente victoire d'un autre métisse qui à l'aube de son mandat est déjà rentré dans l'histoire : Barak Obama.

Permettez-moi de m'arrêter deux minutes sur cette élection car, de ce côté ci de l'Atlantique, l'enthousiasme a parfois donné lieu à des raccourcis sympathiques mais qui ne reflétaient pas la réalité d'une élection américaine profondément républicaine.

En effet, on a souvent entendu au cours de la campagne : « les Américains vont-ils être capable d'élire un noir ? ».

Aux Etats-Unis, ce n'était pas la question.

Ce qui à mon sens à été un véritable tremblement de terre outre-Atlantique et donc sur l'ensemble de notre planète captivée par cette élection, ce n'est pas que les Américains aient été capables « d'élire un Noir » mais d'élire un candidat démocrate, porteur d'un projet politique fort, et cela sans se soucier du fait qu'il était noir.

C'est cela le triomphe de l'idée républicaine, qu'un peuple soit capable de choisir un projet politique, sans que la couleur de la peau de l'homme ou de la femme qui le porte soit déterminante.

Un vote basé sur la couleur de peau aurait non seulement mené Barak Obama à la défaite mais à un échec politique car basé sur un vote communautaire.

En ce sens, l'élection d'Obama a constitué le dépassement de la politique de discrimination positive menée depuis des années par les Etats-Unis.

Néanmoins, les séquelles de l'esclavage sont encore bien lourdes puisque le racisme né des doctrines prônant la

supériorité d'une race sur une autre est encore vivace dans de nombreux esprits et se révèle encore dans des discours ou des actes pourtant réprimés par la loi.

Nous ne pouvons que condamner des pratiques comme l'exploitation des travailleurs immigrés qui travaillent la plupart du temps dans des conditions inhumaines, parfois au péril de leur vie.

Nous ne pouvons oublier non plus qu'aujourd'hui encore dans plusieurs pays de jeunes enfants sont contraints de travailler y compris pour le compte de sociétés occidentales qui ferment les yeux, uniquement préoccupées par la réduction des coûts et l'accroissement des bénéfices.

Enfin, si l'esclavage recule, il reste beaucoup à faire pour résorber les discriminations et les inégalités qui restent flagrantes et frappent toujours en fonction de l'appartenance sociale, de la couleur de peau et du sexe.

Oui en 2009 un fils d'ouvrier a toujours moins de chances d'entrer à l'université qu'un fils de cadre supérieur, oui un jeune de couleur à qualification égale a moins de chances de décrocher un emploi que son camarade de classe aux yeux bleus, oui une femme à travail égal touche un salaire 30% inférieur à celui de son collègue homme ; bien sûr il ne s'agit

pas là d'esclavage mais il s'agit bien de discrimination et nous ne pouvons l'admettre.

Si nous voulons notamment que notre jeunesse se reconnaisse dans la République, il nous appartient de veiller à ce que celle-ci assure à tous ses enfants non seulement qu'ils « naissent libres et égaux » mais qu'ils grandiront dans une société qui les reconnaîtra sur la seule base de leur compétence, de leurs talents et de leur travail.

Alors, je crois que nous pourrons nous réjouir pleinement de ce jour de commémoration de l'abolition de l'esclavage dans une société libre de toute discrimination.

Mais il est temps de dire deux mots du Chevalier Saint-George dont j'avoue bien volontiers que, comme probablement bon nombre d'entre vous, les mérites m'étaient peu connus.

Né à la Guadeloupe en 1739 d'une esclave sénégalaise et d'un planteur noble, il était donc né « métis » et à ce titre bien mal vu de la société coloniale.

Pourtant, il sut s'imposer à la « bonne société » par ses qualités sportives, militaires et artistiques.

Gestionnaire efficace, escrimeur émérite, le Chevalier Saint-George s'illustrera particulièrement par ses qualités de violonistes et ses compositions musicales. Il fut considéré comme le meilleur chef d'orchestre d'Europe.

Mais l'homme savait aussi bien manier le sabre que la baguette et n'hésita pas à voler au secours de la Révolution

menacée à la tête d'un régiment de hussards noirs et métis. Sa troupe se distingua particulièrement en bloquant l'avancée de l'avant-garde de l'armée de Dumouriez qui marchait contre les troupes républicaines.

Enfin, notons également que cet homme sera le premier noir initié au sein de la franc-maçonnerie dont chacun sait le combat qu'elle mènera pour l'abolition définitive de l'esclavage.

Le Chevalier Saint-George eut une autre chance, historique celle là, son art s'épanouit durant cette parenthèse où l'esclavage avait été aboli en France, avant que Napoléon ne le rétablisse.

Le Chevalier Saint-George s'éteindra en 1799, après une vie bien remplie.

Si donc nous avons choisi de donner le nom de « Chevalier Saint-George » à ce square situé dans le périmètre de l'Ecole de Musique, c'est parce que ce dernier fut un grand musicien et un compositeur de renom.

En effet, la destinée du Chevalier Saint-Georges est d'autant plus remarquable qu'il s'est illustré dans un domaine alors considéré comme le pré carré des élites : la musique.

Avant de conclure, je tiens à saluer le travail engagé par Zouber Sotbar, Conseiller municipal délégué à la Citoyenneté, et qui, à mes côtés, veille à ce que le principe d'égalité républicaine s'ancre dans la réalité quotidienne de notre commune.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à bien vouloir rejoindre la salle Satie afin de pouvoir écouter le concert des œuvres de Saint-George, Haydn et Mozart donné par les professeurs et « Grands élèves » du Conservatoire à rayonnement départemental d'Argenteuil.

Philippe DOUCET
Maire d'Argenteuil